RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Avis voté à la séance plénière du 11 septembre 2019

Cohésion et transitions : agir autrement
Rapport annuel sur l'état de la France 2019

Déclaration du groupe de l'agriculture

L'avis que notre institution produit chaque année sur l'état de la France, offre une vision globale et transversale de la situation économique, sociale et environnementale de notre pays. Cette approche d'ensemble, menée par les corps intermédiaires, constitue toute la valeur ajoutée de notre travail. L'angle de la cohésion sociale, privilégié en 2019, renforce encore son intérêt et place le CESE au cœur de l'actualité particulièrement difficile de ces derniers mois.

La décision de mettre en avant les travaux menés par le CRÉDOC est également tout à fait pertinente. L'enquête « Conditions de vie et aspirations des français » a beaucoup enrichi cet avis.

En se plaçant au niveau de chaque citoyen, en mesurant ses aspirations et ses contraintes, on peut alors envisager avec plus de réalisme et de pertinence la mise en place des transitions à engager ou à poursuivre.

Ainsi, par exemple, comme le souligne l'avis dès l'introduction, les transitions climatiques et écologiques ne peuvent se concevoir immédiatement et indépendamment d'une action sur le pouvoir d'achat et la redistribution.

Pour la profession agricole, la transition est engagée depuis longtemps et nous préconisons une adaptation continue des pratiques agricoles en conciliant performance économique et écologique. L'agriculture de précision, les outils d'aide à la décision, les systèmes d'information ou les biotechnologies apportent des solutions pour réduire les impacts.

Nous tenons à rappeler que la réussite de la transition de l'agriculture suppose un rythme et des moyens négociés et qu'il est également indispensable de concilier économie et écologie pour que se maintienne une production agricole dans notre pays. Notre souveraineté alimentaire est en jeu.

Ce sujet est particulièrement préoccupant pour nous tous alors que les accords internationaux de libre-échange font peser des menaces sur nos modèles agricoles européens et par conséquent sur la qualité de notre alimentation, sur la préservation de nos paysages mais aussi sur les très nombreux emplois de l'ensemble de la chaîne agro-alimentaire.

L'artificialisation des sols, dont il est question dans cet avis, est également un adversaire redoutable de la production agricole et de la biodiversité. Sur ce sujet, il existe de nombreux leviers d'action qu'il faut absolument utiliser. La concertation doit se développer pour que tous les acteurs des territoires soient conscients de l'impact économique, social et environnemental d'une artificialisation et que des actions plus fermes soient engagées pour densifier l'habitat, notamment en renforçant les programmes de rénovation des centres-bourgs. Le développement de services publics et au public, accessibles à tous, est également déterminant dans un aménagement du territoire réussi. D'une manière générale, nous rejoignons tout à fait les propositions relatives à l'indispensable cohérence des décisions en matière d'urbanisme.

Le groupe de l'agriculture a partagé ses votes entre pour et abstention.